

Présentation du Réseau Handicap Psychique de l'Isère

RéHPI

Docteur Philippe CLERY-MELIN
Président



Brève histoire du RéHPI

- **Début des années 80 : groupe de travail « maladie mentale » puis Commission « Handicap Psychique » au sein de l'ODPHI.**
 - ✓ Début du partenariat entre le médico-social et le sanitaire
 - ✓ Notion de parcours d'insertion
- **RéHPI = réseau de santé dans le cadre de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé**
 - ✓ **Juin 2002 : création et financement du RéHPI**
 - ✓ Membres fondateurs :

Centre Hospitalier St-Egrève	ASMI
Centre Psychothérapique du Vion	Centre de Cotagon
ALHPI (Romant + SERDAC)	Messidor
Asso. Alpes Insertion	Asso. Sainte-Agnès
Asso. APAJH	

Aujourd'hui : un solide ancrage départemental

■ Adhérents actifs, un psychiatre libéral et des personnes morales : ODPHI, membre de droit + 30 personnes morales adhérentes du RÉHPI

✓ Les personnes en situation de handicap psychique à travers le GEM « l'Heureux Coin »

✓ Les aidants familiaux à travers l'UNAFAM 38

✓ Tous les établissements de soins spécialisés, publics et privés de l'Isère et des établissements de santé plus généralistes

✓ Les établissements et services médico-sociaux et sociaux, supports d'insertion, autour:

- du travail et de l'emploi

- du logement et de l'hébergement

- des activités et de la vie sociale

- du soutien dans la vie quotidienne

- des mesures de protection des biens et des personnes

✓ Un opérateur spécialisé de l'emploi en milieu ordinaire avec Ohé Prométhée

✓ Le Réseau Adolescent Isère pour assurer la continuité des parcours

La force de ses membres



CENTRE HOSPITALIER



SAINTE LAURENT DU PONT



Groupe SINOUE



Cotagon

La force de ses membres

suite

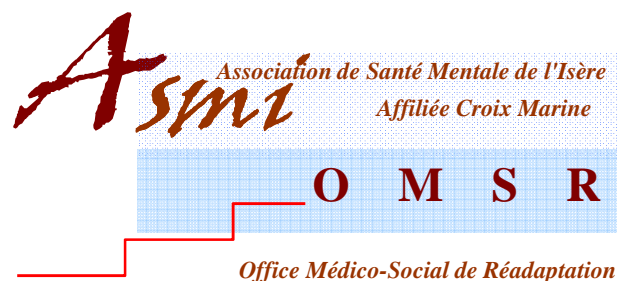


La force de ses membres

suite



L'étape
.. ACCUEIL INSERTION...



et 54 professionnels de santé libéraux : médecins généralistes, psychiatres, infirmières, psychologues et diététiciens
+ 8 structures médico-sociales, adhérentes du réseau sans implication dans les instances statutaires

Le RéHPI aujourd'hui

■ Une équipe de coordination :

- ✓ 1 médecin psychiatre (0,5 ETP) : Mme le Dr Elisabeth GIRAUD-BARO
- ✓ 1 secrétaire (1 ETP) : Mme Patricia JUAREZ
- ✓ 1 assistante sociale (0,50 ETP dont 0,25 à la MDPH) : Mlle Sophie MAUDRICH
- ✓ 1 coordonnatrice (1 ETP) : Mme Sophie IHL

■ La participation des adhérents (mise à disposition):

- ✓ Personnes ressources (CMDE : Cellule Mixte Départementale d'Evaluation)
- ✓ Correspondants de chaque structure

■ Le financement

- ✓ FIQCS (Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins) via l'ARS
- ✓ Conseil général pour l'assistante sociale

Le RéHPI aujourd'hui

■ Une **charte** : des valeurs et une éthique communes au service de la santé mentale positive

■ **Trois objectifs principaux :**

- ✓ Coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique et faciliter leur rétablissement et leur réinsertion :
 - en apportant l'expertise conjuguée de ses membres
 - en favorisant l'accès aux soins et en coordonnant les différents intervenants
 - en élaborant des projets individualisés d'insertion sociale et/ou professionnelle
- ✓ Identifier les besoins non couverts et faciliter leur prise en compte par les pouvoirs publics
- ✓ Contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique et des prises en charge de réadaptation

Le RéHPI aujourd'hui

- **Un réseau départemental**
 - **Des interventions plurielles auprès :**
 - ✓ Des personnes en situation de handicap psychique (adhérents)
 - ✓ Mais aussi des professionnels, des familles et des proches
 - **Des prestations dérogatoires :**
 - ✓ Stages
 - ✓ Forfaits de coordination pour les libéraux
 - ✓ Bilans neuropsychologiques
 - ✓ Education thérapeutique : programme « mieux se soigner pour mieux s'insérer » agréé pour 4 ans par l'ARS en janvier 2011
 - **Un temps circonscrit d'intervention** où le RéHPI ne se substitue pas aux intervenants en place
 - **La mise en place de gestionnaires de cas, référents de parcours**
-

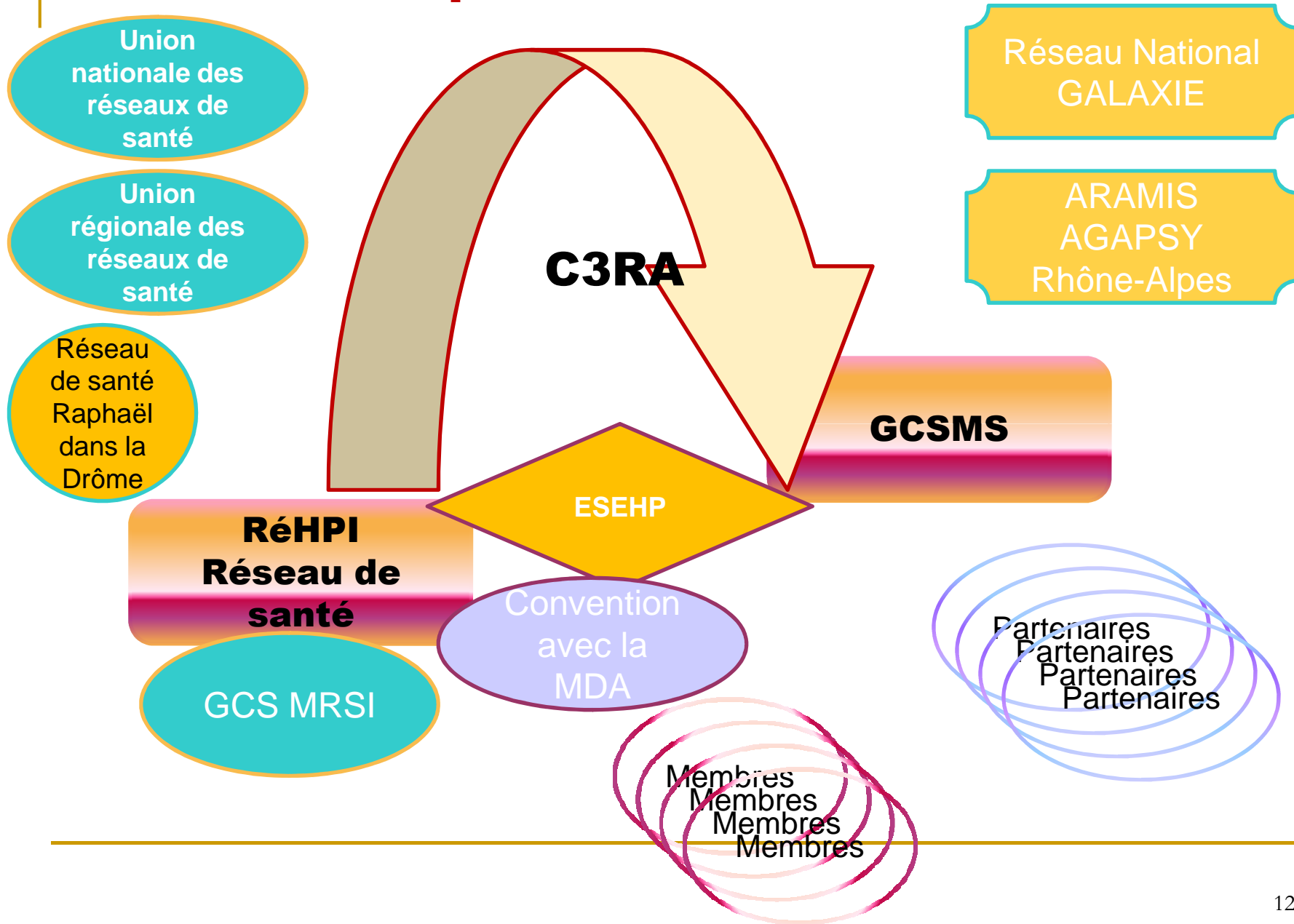
Un rôle départemental majeur

- Convention avec la Maison de l'Autonomie de l'Isère
- Partenariat pour des actions de sensibilisation avec les services autonomie du Conseil Général de l'Isère
- Partie prenante de la dynamique iséroise (GCS MRSI) et régionale URS-RA) des réseaux de santé :
 - ✓ En local : avec les réseaux plurithématiques de territoire développés en Isère (Maison des Réseaux Sud Isère) => apport de notre expertise sur le handicap psychique et plus largement le handicap.
 - ✓ Convention avec le réseau Espoir constitué en faveur des personnes cérébro-lésées
 - ✓ Dans la Drôme, avec le réseau Handicap Psychique Raphaël : outils, procédures et référentiels communs
- Inscription du RÉHPI au sein d'une dynamique régionale et nationale via la participation au collectif rhône-alpin Aramis (Agapsy Rhône Alpes) et du réseau national Galaxie.

L'intégration à venir dans une dimension Régionale

- Suggérée par un rare rassemblement de compétences, de solidarités : des moyens à mutualiser,
- La logique d'un réseau mono-thématique dont la spécificité et la dimension sanitaire, sociale et médico-sociale ne correspond pas à la logique multi-thématique de proximité
- Le passage au statut de GCSMS pour élargir et renforcer notre socle, et développer nos collaborations.
- Des coopérations interdépartementales concrètes dans le suivi des personnes, relayées par les dispositifs locaux.
- Une dimension de recherche, d'observation, de formation des acteurs, d'éducation thérapeutique.
- L'animation d'un réseau interdépartemental pour une évolution/évaluation des pratiques.

RéHPI et inscription d'ensemble



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Coordonnées :

Parc Héliopolis (porte E)
16, rue du Tour de l'Eau
38400 SAINT MARTIN D'HERES



04 76 24 47 46

 contact@rehpi.fr

Site : **www.rehpi.fr**